RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

LES AGENCES DE L'EAU

03 REPERES

EAU & URBANISME

LES AGENCES DE L'EAU ENGAGÉES POUR UNE REFONDATION ÉCOLOGIQUE DES VILLES

244 MILLIONS D'EUROS
engagés par les agences de l'eau sur 2019-2020
pour la gestion par temps de pluie

87% DES FRANÇAIS
souhaitent renouer avec la nature
et 68% voudraient que
leur habitat jouxte un parc arboré [1]

137 000 HA
artificialisés en 10 ans,
soit plus que la superficie
du département du Val d'Oise [2]

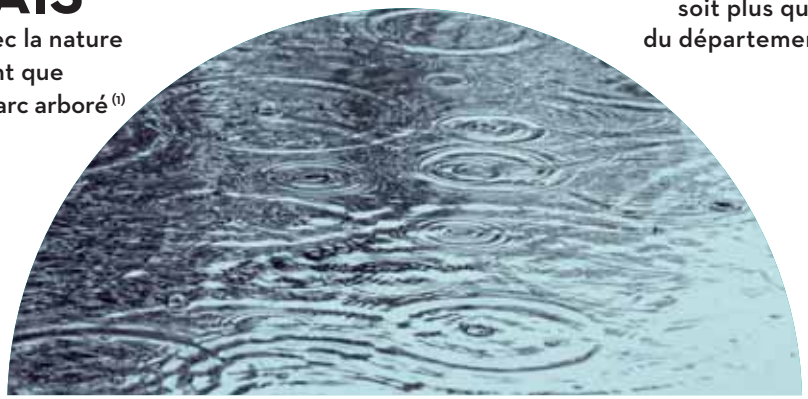

ENJEUX

L'EAU, FONDEMENT D'UN URBANISME ÉCOLOGIQUE

Les villes rassemblent 80% de la population française. Aussi, elles disposent prioritairement des espaces propices à la mise en place d'aménagements adaptés au changement climatique.
La gestion de l'eau, centrée sur les trames vertes et bleues, constitue la clé d'entrée incontournable pour changer de paradigme et privilégier un développement urbain laissant davantage de place aux formes naturelles de l'eau, en particulier à l'infiltration des eaux pluviales. À la fois multifonctionnelles, durables et économes, ces approches sont génératrices de multiples aménités : maîtrise des pollutions diffuses urbaines par la gestion des eaux pluviales à la parcelle, prise en compte des exigences de santé publique, amélioration du cadre de vie, création d'espaces végétalisés, îlots de fraicheur, reconquête de la biodiversité...

Les lotisseurs, aménageurs et urbanistes ont vocation à s'approprier ces nouvelles politiques d'aménagement, pour relever les défis de la ville de demain.

LA VISION PORTÉE PAR LES AGENCES DE L'EAU

AGIR POUR UNE VILLE PLUS NATURELLE ET RÉSILIENTE

Gérer l'eau en ville en respectant son cycle naturel, tel est le prérequis d'un urbanisme résilient et respectueux de l'environnement. C'est aussi la voie privilégiée pour la préservation à long terme des ressources en eau et des usages qui y sont associés. Ce mode d'aménagement est d'ores et déjà au cœur de la stratégie d'intervention des agences de l'eau qui ont développé un ensemble de solutions opérationnelles. Aux côtés des collectivités et des aménageurs, **les agences de l'eau ont vocation à contribuer au sein des réseaux d'acteurs à la transition écologique et climatique qui va remodeler les cités pour plusieurs décennies.**

AGIR GLOBALEMENT EN INTÉGRANT LA GESTION DE L'EAU SOUS TOUTES SES FORMES

Cette conception de la ville amène à repenser la place de l'eau et du végétal en milieu urbain, à partir de solutions concrètes : réduction de l'imperméabilisation des surfaces, infiltration des eaux pluviales à la parcelle, mise en œuvre de techniques de gestion intégrée des eaux pluviales (noues, fossés, chaussées à structures réservoirs...), renaturation des cours d'eau et amélioration de leur fonctionnement hydraulique, reconquête des zones humides en milieu urbain, réutilisation de l'eau...

Une approche à 360° qui répond aux objectifs de protection des eaux et de limitation des rejets polluants, tout en jouant un rôle structurant et paysager des espaces de vie collectifs.

AGIR À L'ÉCHELLE DE TERRITOIRES COHÉRENTS

La mise en œuvre de solutions efficaces d'un point de vue écologique impose une vision qui généralement dépasse les limites administratives communales. Elle demande d'instaurer des synergies à l'échelle des agglomérations voire des bassins hydrographiques. **Les agences de l'eau sont en mesure d'accompagner les territoires sur des périmètres urbains et péri-urbains adaptés aux projets.**

AGIR VITE SOUS CLIMAT CHANGEANT

Face au défi climatique, c'est la résilience des villes aux événements extrêmes (orages, crues, canicule, sécheresse, pollutions, etc.) qui doit être renforcée. Alors que l'artificialisation des sols perturbe le cycle de l'eau, les solutions fondées sur la nature composent une réponse durable :

Rendre la ville plus perméable et mieux gérer le risque d'inondation

Lutter contre les îlots de chaleur en replaçant l'eau au cœur de la cité

Créer ou préserver des trames vertes et bleues pour préserver la biodiversité

Réduire les tensions dans les usages par une gestion responsable de la ressource en eau

LES LEVIERS D'ACTION

Partenaires historiques des territoires, les agences de l'eau disposent des leviers d'action pour « penser la ville de demain » plus résiliente. Cela passe par l'élaboration de solutions qui « osent la nature » et s'inscrivent dans la durée.

- **Renforcer la prise en compte des enjeux liés à l'urbanisme** dans le cadre des documents de planification (SDAGE, PGRI, SAGE, PAPI...)
- **Élaborer,** à destination des différents acteurs, une politique centrée sur des approches transversales de gestion de l'eau en ville
- **Financer les projets d'aménagement urbain d'avenir** (privilégiant les approches intégratrices des enjeux de l'eau) dans le cadre de contractualisations
- **Financer l'innovation et les études** pour approfondir les connaissances
- **Conseiller, orienter et accompagner** les acteurs des territoires en mobilisant des expertises internes et un réseau d'acteurs
- **Évaluer** les actions conduites et réorienter les politiques de bassin

BÉNÉFICES APPORTÉS

- **Réduction des rejets par temps de pluie**
- **Limitation des risques d'inondations**
- **Préservation de la ressource en eau et de la biodiversité**
- **Valorisation de l'eau comme atout pour l'urbanisme**
- **Amélioration du cadre de vie**

PAR LES DÉMARCHES QUE SOUTIENNENT LES AGENCES DE L'EAU

Un guide pour avancer

L'agence de l'eau Seine-Normandie a élaboré le guide « Contribution des documents d'urbanisme à une bonne gestion de l'eau ». Ce guide doit permettre aux collectivités territoriales, lors de la rédaction de leur PLU ou PLUi, d'identifier les solutions qui s'offrent à elles pour faire de l'eau un atout en ville. À suivre absolument...

Une approche transversale

Le département de la Gironde a mis en place une mission transversale au sein de ses services dans l'optique de coordonner les politiques d'aménagement du territoire et celles de l'eau : AMÉNAG'EAU. La cellule d'animation et d'assistance technique est gage d'une prise en compte des enjeux « eau » en amont des projets, par le département et les villes.

Une ville « végétalisée »

À Douai (59), les parkings végétalisés participent à la lutte contre les inondations. Les techniques mobilisées (herbe, revêtements composites, enrobés poreux...) permettent à l'eau de pluie de s'infiltrer sur place. Les ruissellements sont limités et le réseau d'assainissement est moins sollicité. Avec cette gestion intégrée des eaux pluviales, la ville devient plus verte et agréable, tout en limitant le risque d'inondation !

Des territoires plus perméables

Roannaise de l'eau a mis en place une politique volontariste de gestion intégrée des eaux pluviales auprès de 42 communes autour de Roanne (42). Il s'agit de limiter les surfaces imperméables pour que l'eau s'infiltre là où elle tombe, avec des objectifs ambitieux : déconnecter 150 000 m³ soit 22 ha de surface imperméabilisée par an. Une politique également traduite dans le PLU.

Le choix du zéro rejet par temps de pluie

Grâce à une combinaison de dispositifs intégrés, le campus universitaire ARTEM à Nancy (54) parvient à assurer le "0 rejet" pour les pluies courantes : toitures végétalisées, parcs de verdure en pied de bâtiments (pour la rétention et l'infiltration des eaux de pluie), noues, pavés drainants, réutilisation des eaux de pluie collectées. Avec pour résultat, un cadre de vie attractif, accessible à tous.

Des techniques alternatives

La ville de Dampierre-sur-Salon (70) a opté pour les techniques alternatives de gestion des eaux pluviales : une noue paysagère permet de stocker et évacuer l'eau lors des fortes pluies ; des eaux pluviales du collège sont récupérées dans une mare pédagogique puis infiltrées dans une noue. Résultat : le système d'assainissement est moins sollicité, la nature est plus présente...

Les études récentes et les retours d'expérience démontrent qu'une gestion intégrée de l'eau en ville est génératrice d'impacts socio-économiques significatifs, cumulant des « co-bénéfices » : réduction de la vulnérabilité aux risques (inondation, canicule…), réponses aux aspirations sociétales, prise en compte des obligations règlementaires, valorisation de la ressource en eau, amélioration de la qualité paysagère… Elle ouvre ainsi la voie à d'importantes économies budgétaires.

Lutte contre les rejets d'eaux non traitées

- 20 à 45%

du coût des travaux (par rapport à certains réseaux d'assainissement unitaires)

Aménagement de lotissements

- 25%

du coût des travaux de voirie et réseaux

Gestion patrimoniale du service d'assainissement

Baisse des coûts (car moins grand nombre d'ouvrages de stockage et de réseaux à construire)

Entretien

- 33%

et recours plus important à la main d'œuvre locale

Comparée aux solutions traditionnelles de gestion des eaux pluviales et de l'assainissement, la gestion intégrée de l'eau en ville (basée sur les solutions fondées sur la nature et les techniques de gestion alternative des eaux pluviales) apporte plus de services environnementaux.

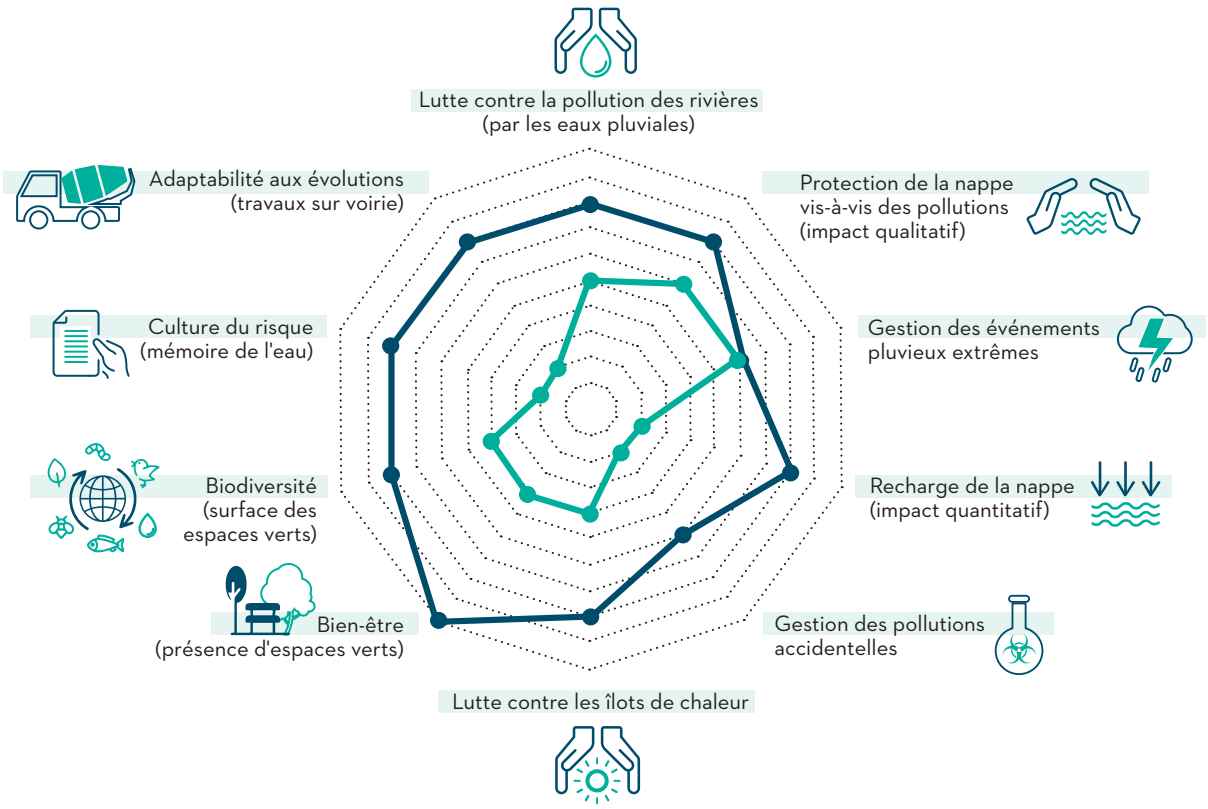

Source : Ecodecision et AERM, d'après GRAIE (Comparaison des coûts de différents scénarios de gestion des eaux pluviales, Etude de cas, septembre 2018)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

LES AGENCES DE L'EAU

Agence de l'eau Adour-Garonne
90 Rue du Feretra
31078 Toulouse Cedex 4
www.eau-adour-garonne.fr

Agence de l'eau Artois-Picardie
200 Rue Marceline
59508 Douai
Cedex 08
www.eau-artois-picardie.fr

Agence de l'eau Loire-Bretagne
9 avenue Buffon
CS 36339
45063 Orléans Cedex 9
https://eau.loire-bretagne.fr

Agence de l'eau Rhin-Meuse
Route de Lessy
BP 30019
57161 Moulins-Lès-Metz
www.eau-rhin-meuse.fr

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse
2-4 allée de Lodz
69007 Lyon Cedex 7
www.eaurmc.fr

Agence de l'eau Seine-Normandie
51 Rue Salvador Allende
92000 Nanterre
www.eau-seine-normandie.fr

Sources : (1) Enquête ObSoCo mai 2020 par l'Observatoire de l'Habitat Nexity, (2) https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/
Conception graphique : MARKEDIA. Septembre 2020